

# PAGE DES ENFANTS

## Causerie

Je suis heureuse, chers enfants, de vous présenter de nouveau Mlle de Lauzon, qui veut bien m'offrir sa collaboration à votre page, et qui semble nous porter beaucoup d'intérêt. Je lui souhaite la bienvenue en votre nom comme au mien et j'espère, avec vous, que notre charmante correspondante fera longtemps partie du salon de Tante Ninette qui la remercie de tout cœur de sa bienveillance à notre égard.

TANTE N.

### UNE EXCURSION A L'ILE DE NOIRMOUTIERS (Vendée)

Il y a souvent du gros temps sur nos côtes de l'océan vers la mi-août, et j'en sais quelque chose, moi, qui viens de rester prisonnière dans une île. Oui, dans une île, mais pas dans une île déserte, en sorte que cet exil n'a rien eu de pénible. Bien au contraire, je n'étais pas à plaindre en compagnie d'amis charmants, qui se sont ingénier à nous faire trouver excessivement court le temps que nous avons passé chez eux. D'ailleurs, grâce à ce grand vent du large qui soufflait presque sans relâche, entrant à flots dans nos poumons, j'ai pu voir la grande bleue démontée et furieuse écumer contre les rochers, spectacle dont je ne me lasserais jamais et qui, dans sa monotone apparente, revêt toujours un charme nouveau.

Et puis, cette île est si exquise dès l'abord avec son cachet sauvage, ses grands sapins et ses chênes verts descendant presque jusque dans la mer! Sous ces ombrages, en face du grandiose spectacle de l'immensité scintillante sous un resplendissant soleil, quel cadre incomparable pour rêver, seul en face des flots!

En avançant dans l'intérieur, on n'est pas déçu, ce semble, par le grand contraste qu'il présente avec la côte boisée et verdoyante où on débarque. Ces dunes longues et plates sont d'une mélancolie attirante avec leur exclusive végétation de chardons bleus et de multiples petits oeillets, d'une exquise nuance mauve pâle, particulièrement odorants.

Souvenir charmant aussi qu'une promenade que nous avons faite dans un énorme bois de pins si hauts, que l'on ne voit que leurs troncs où le soleil, met, par places, des reflets brillants d'un rose vermillon. Rien ne trouble le silence et la quiétude reposante dont on jouit dans cette clarté atténuée par l'ombre des arbres, puisque le bruit des pas y est étouffé par une mousse exquise et douce sur laquelle on marche et qui est bien le plus joli tapis du monde.

Ce sont des chênesverts à présent. Les chênesverts de Noirmoutiers sont superbes et fort vieux pour la plupart.

Là tout change, tout est imprévu et désordonné: les troncs séculaires sont noueux et quelques branches rasent le sol, il faut les éviter, se détourner; ce n'est déjà plus la paix de tout à l'heure, et il me vient alors l'idée d'un rapprochement entre cette promenade et la vie humaine qui n'est qu'une lutte, où le bonheur n'est qu'une trêve, et ne fait que des apparitions. Qu'importe, si pendant ces courtes haltes on a puisé le courage nécessaire pour parcourir courageusement le chemin rocailleux où il faut s'engager?

M. A. de Lauzon.  
Château de Villegontier, Vendée.

L'amitié ne peut exister entre un homme et une femme sans les nuances de la tendresse.

Maria Star.

## Les tribunaux comiques

### LA CULOTTE A L'ENVERS

Ne pouvant pas s'entendre avec sa culottière, M. Pochon a pensé qu'on s'entendrait mieux devant la justice, et, en cela, il s'est trompé. Mais qui a bien pu lui conseiller de porter une plainte en abus de confiance? Ce n'est pas certes même pas ce râcoleur de clients, que les braves gens appellent "un homme de loi", ce doit être quelque jurisconsulte de loge ou de cabaret; enfin, comme l'affaire vient sur citation directe, et que M. Pochon s'est constitué partie civile, il use de son droit à ses risques et périls, et le tribunal est tenu d'écouter la plainte; mais, s'il est permis d'abuser de ses moments, cet abus a des limites.

Tout d'abord, profond étonnement du magistrat dès la première réponse de M. Pochon, qui, ainsi que nous l'avons dit, s'est constitué partie civile.

M. le Président. — Combien demandez-vous de dommages-intérêts?

M. Pochon. — 11 francs.

M. le Président. — 11 francs!... Vous vous exposez à payer les frais d'un procès pour 11 francs! Vous n'avez donc pas pris un avocat?

M. Pochon. — Monsieur, mon affaire étant sûre et certaine comme de l'eau de roche, c'était pas la peine d'en prendre un.

La Culottière. — C'est à crever de rire...

M. le Président. — Taisez-vous (Au plaignant.) Si, c'était la peine, car un avocat vous aurait détourné de vous porter partie civile pour 11 francs; même à la lecture de la citation, j'ajoute qu'il vous aurait détourné de faire le procès. Enfin, expliquez-vous!

M. Pochon. — Vous allez voir que